

Les femmes fonctionnaires en Allemagne

Autor(en): **A.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 188

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diquer en passant notre satisfaction de voir le parti radical-socialiste, le plus réfractaire jusqu'à présent à notre cause, évoluer en notre faveur au moment précis où il arrive au pouvoir.

G. MALATERRE-SELLIER.

TEXTE DU TRACT DE L'UNION FRANÇAISE

Citoyens,

Vous allez bientôt déposer dans les urnes un bulletin de vote désignant les hommes que vous voulez charger de surveiller et de diriger les affaires du pays. Ces hommes, nommés par vous, feront des lois intéressantes à la fois votre foyer, votre profession, votre pays.

Citoyens,

Songez que vous ne serez pas seuls à subir ces lois. Songez que les femmes les subiront, elles aussi, qu'elles devront y obéir, et que pourtant elles sont tenues en dehors de la consultation électorale. Croyez-vous qu'un tel fait soit digne d'une véritable démocratie? *Le suffrage ne sera vraiment universel que le jour où les femmes voteront.*

Citoyens,

Songez que tous les Etats civilisés ont déjà donné le droit de vote aux femmes et qu'en ces dernières semaines les femmes espagnoles et turques ont obtenu la reconnaissance de leurs droits politiques. *C'est une honte que la France qui fut la première à proclamer les droits de l'homme soit la dernière à proclamer les droits de la femme.*

Citoyens,

Pour résoudre les graves problèmes actuels, il faut qu'au concours des hommes s'ajoute le concours des femmes.

Que veulent les femmes, qui sont avant tout des épouses et des mères?

Elles veulent:

1^o Une *politique sociale* protégeant le foyer contre les fléaux destructeurs qui s'appellent le taudis, l'alcoolisme, la tuberculose, le cancer, la débauche, etc.

2^o Une *politique économique* luttant contre la vie chère en améliorant les conditions de la production et en protégeant les consommateurs contre tous les mercantis.

3^o Une *politique internationale* cherchant le paiement de nos réparations et les garanties de notre sécurité dans la Société des Nations, qui est notre seul espoir de voir les conflits entre les peuples réglés autrement que par la force brutale des armes.

Citoyens,

Si vous croyez comme nous que la collaboration des femmes serait profitable au bien du pays, dites-le très haut et ne votez que pour des candidats fermement décidés à obtenir du Parlement des lois établissant l'égalité politique des hommes et des femmes.

Ajoutons que les autres Associations suffragistes ont mené parallèlement à celle de l'Union Française une vigoureuse propagande. La Ligue du Droit des Femmes, que préside Mme Maria Vérone, a également distribué des prospectus, apposé des affiches, participé à des réunions électorales, adressé des lettres aux candidats, au Président du Conseil, à celui du Sénat, à M. Millerand, etc. M. Poincaré, en tout cas, a répondu de façon catégorique que « personnellement il fera tout ce qu'il dépendra de lui pour que les femmes participent aux élections municipales de 1925 ». En province, Bordeaux et Marseille notamment ont été le siège de meetings suffragistes très significatifs. A Paris encore, la Société pour l'amélioration du sort de la Femme et l'Union Fraternelle des Femmes avaient de leur côté organisé des manifestations féministes sur les boulevards, avec distribution de papillons portant cette inscription: *Jeanne d'Arc a pu sauver la France; aujourd'hui elle ne pourrait pas voter.* Le Conseil national des Femmes avait édité une brochure de propagande féministe que répandaient largement ses Sociétés affiliées. Et les membres de la Ligue du Droit des Femmes et ceux de l'Union Fraternelle portaient toutes à leur chapeau cette cocarde, que favorisait la mode des garnitures actuelles: *La femme doit voter...*

... Si bien qu'en songeant à tout cela, on se demande si ce sont des pince-sans-rire qui vous affirment d'une part que les femmes ne tiennent pas à voter, et d'autre part que, jamais, au grand jamais, dans les pays latins où le ridicule tue, des manifestations de ce genre ne sauraient réussir...

Les femmes fonctionnaires en Allemagne

Tout le monde sait que les femmes allemandes ont dû se livrer, pendant la guerre, à des activités qui leur étaient peu familières, ou même tout-à-fait étrangères auparavant. Courageusement, elles ont comblé les vides causés par le départ des hommes pour le front et accepté les travaux les plus pénibles. Elles ont ensuite abandonné en grande partie ces nouvelles professions; mais dans bien des cas, elles avaient si bien fait leurs preuves et s'étaient montrées si compétentes qu'elles y ont pris pied de façon durable. Les fonctions publiques: administration, service des communications, instruction, philanthropie, leur ont été rendues accessibles par la Constitution républicaine qui a supprimé toutes les dispositions restrictives, entre autre celles concernant le mariage. Il a été formellement déclaré qu'aucune exception ne sera faite pour les femmes fonctionnaires. Le peuple allemand a ainsi exprimé sa ferme volonté de ne plus se passer de leur collaboration.

Une assemblée de femmes occupées professionnellement a siégé dernièrement à Mannheim. Grâce à elle, nous sommes renseignés sur la façon dont les femmes fonctionnaires ont accompli leur tâche à une époque des plus défavorables au point de vue économique. Les membres des différentes associations professionnelles ont échangé leurs expériences et fourni ainsi une fidèle image de la réalité.

Il y a déjà plus de 60 ans que des femmes sont employées dans les services de transport. Depuis une trentaine d'années, les municipalités ont également recours à leur coopération. C'est dans les chemins de fer qu'elles occupent le moins de places; il y en a pourtant plus de 3000. Leur travail se borne au service interne (il en a été autrement pendant la guerre) et porte sur la distribution des billets, l'expédition des bagages et marchandises, des télégrammes relatifs à la circulation des trains, le service des bureaux et de l'administration, parfois le dessin technique. Elles subissent la même préparation technique que leurs collègues masculins, passant pendant deux ans par toutes les branches et faisant ensuite l'examen usuel. Elles peuvent parvenir au poste de secrétaire; en théorie, les emplois supérieurs ne leur sont pas non plus fermés.

En 1922, environ 66.000 femmes travaillaient dans les postes et télégraphes. De même qu'en Suisse, tout le service téléphonique est entre leurs mains. Beaucoup sont télégraphistes ou employées dans les bureaux de chèques. Contrairement à ce qui se passe chez nous, elles sont admises au service préparatoire (*Vorbereitungsdienst*) et à l'examen postal, qu'elles ont souvent passé de façon distinguée. Elles se sont montrées à la hauteur de toutes les difficultés, en particulier de celles qui résultaient des fluctuations du change.

Dans les écoles primaires, les femmes occupent le 25% de toutes les places, chiffre qui s'élève à 45% dans les villes hanséatiques. Il est surprenant de ne pas en rencontrer davantage dans l'enseignement supérieur des filles où on n'en trouve pas même 50%. Presqu'aucune femme ne professe dans les écoles supérieures pour garçons, fréquentées pourtant par beaucoup de jeunes filles. Il serait bien désirable de voir l'influence féminine jouer un rôle, non seulement dans les écoles mixtes, mais aussi auprès des garçons, de même d'ailleurs que la collaboration masculine n'est pas à négliger dans l'éducation des filles. On peut aussi trouver étrange que l'enseignement professionnel et ménager des filles soit surtout donné par des maîtres, auxquels on réserve entre autres, les leçons d'allemand, de calcul et de puériculture!

D'innombrables femmes travaillent dans les services de l'Etat et des communes en ce qui concerne l'assistance et la prévoyance sociale. Depuis la guerre, presque toutes les institutions philanthropiques privées sont devenues officielles. Il n'est pas possible d'indiquer même approximativement le chiffre des femmes employées dans ce domaine : à Berlin seulement on en compte 1300, à Nuremberg 80, etc. Un grand nombre occupe des positions élevées parce qu'elles ont reçu dans les Ecoles sociales pour femmes une formation qui les qualifie tout spécialement pour ce genre de fonctions. On parle maintenant de fournir aux hommes la même facilité de préparation. La manière remarquable dont les femmes allemandes se sont acquittées pendant la guerre de leur tâche dans les bureaux de guerre et les œuvres de bienfaisance a fait monter de façon très sensible l'appréciation de leurs capacités.

Quant à la femme juriste, elle est admise à tous les examens et à toutes les branches de la carrière. Pour le moment le nombre en est encore restreint et l'expérience ne permet pas de conclusions générales ; mais dans les cas particuliers observés jusqu'ici, le résultat est tout en sa faveur, même lorsqu'il s'est agi d'exercer une autorité sur des subalternes masculins, ce qui exige beaucoup de tact et de prudence. Car la plupart des hommes opposent encore de la résistance à ces innovations.

Les années de guerre et celles qui ont suivi immédiatement avaient été marquées par un essor considérable du travail professionnel de la femme. Aujourd'hui la situation a changé et elle se trouve en face de grandes difficultés. La détresse générale, les menaces de famine, imposent à l'Allemagne de nombreuses économies, entre autre une forte réduction du nombre des fonctionnaires. Il est à craindre que les femmes soient les premières à en souffrir. Beaucoup travaillent dans les divers services en qualité d'aides supplémentaires et peuvent être mises à pied d'un jour à l'autre. Même celles qui sont pourvues de situations stables, ne sont pas sûres de les conserver. L'égalité des droits est trop récente et n'a pas vaincu tous les vieux préjugés. On suppose encore trop souvent que la femme qui perd sa place est moins à plaindre que son collègue masculin parce qu'elle n'a pas une famille à entretenir. Or, une enquête a démontré que sur 580 maîtresses d'école, les 70 % devaient

venir en aide à des parents au 1^{er} ou au 2^{me} degré. Si l'on estimait à sa juste valeur l'aide que les femmes qui travaillent apportent aux vieillards et aux malades dans ce pays si appauvri, on renoncerait sans doute à des mesures aussi graves que les congés donnés pour raisons de sexe, et on ne prendrait en considération que la qualité du travail, l'âge et les charges de famille. Pour surmonter les obstacles de la lutte pour l'existence, si dure pour un grand nombre, les femmes fonctionnaires comptent surtout sur l'appui qu'elles trouveront auprès des féministes de leur pays.

A. M.

De-ci, De-là...

Paternité ou Maternité.

Une abonnée nous envoie un intéressant article paru sous ce titre dans l'*Action Féministe*, l'organe de la Fédération féministe universitaire française, et signé Edmond Gilliard. C'est une reconnaissance enthousiaste de l'élément féminin en sociologie comme en biologie.

Apprentissage ménager dans le canton de Soleure.

A la liste des cantons qui ont introduit l'apprentissage ménager pour jeunes filles vient de s'ajouter le canton de Soleure. Cet apprentissage, dont l'Office d'orientation professionnelle a pris l'initiative, dépend de trois instances différentes : 1^o les maîtresses d'école, qui fonctionnent comme personnes de confiance auprès des parents et des écolières pour les engager à faire cet apprentissage ; 2^o le secrétaire de l'Office d'orientation professionnelle, qui se charge du placement des jeunes filles dans des places connues de lui ; 3^o l'Union des Femmes du canton, qui joue le rôle de commission de surveillance, contrôle la façon dont les engagements sont remplis, intervient en cas de difficultés entre les parties, surveille les examens, etc. On ne peut que saluer joyeusement la collaboration des Sociétés féminines, et spécialement celle des maîtresses d'école, avec l'Office d'orientation professionnelle, en souhaitant que cet exemple soit suivi dans d'autres cantons.

Pour dix francs par mois...

L'Union Internationale de Secours aux Enfants vient de lancer un nouvel appel très bien conçu en faveur de l'adoption par le système dit des « photocartes » d'un enfant misérable, sous-alimenté, abandonné, malade, souffrant, soit par des individualités, soit par des collectivités. Pour 10 fr. suisses par mois, en effet, un ménage sans enfant, une femme seule, une famille, un groupement d'éco-

Une femme et non un cas

CROQUIS D'ÉMIGRATION

N. D. L. R. — Nous avons fait allusion dans notre dernier numéro, à propos de la Conférence internationale de la S. d. N. contre la traite des femmes, au travail admirable accompli dans ce domaine par des Associations bénévoles et à l'aide inestimable qu'elles apportent à de malheureuses femmes émigrantes dans des situations vraiment lamentables. Le croquis ci-après, que nous empruntons à un rapport de la Secrétaire du Département d'émigration de l'Union chrétienne internationale de jeunes filles (Y. W. C. A.) en donnera une idée à nos lectrices.

Le compartiment de troisième classe d'un train transcontinental est bondé, et les plus jeunes des voyageurs sont notoirement agités. C'est que l'expédition qui dure depuis quatre jours devient pénible dans cet étroit espace, où l'air se renouvelle mal ; le sac à provision ne contient plus rien que du pain noir très sec, et l'eau recueillie aux stations dans des bouteilles prend un goût rance.

Depuis plusieurs mois, le père de deux des plus agités des mioches de ce compartiment a répété dans ses lettres son désir de revoir ses enfants qu'il a dû laisser derrière lui, dans un village de l'Europe sud-orientale. Si bien que l'argent nécessaire

au voyage a été économisé sou par sou, et que la mère s'est mise en route pour ce voyage qui doit réunir la famille.

Avec un calme fatalisme, elle s'est plongée dans le vaste inconnu. La petite maison au jardin familial est abandonnée, un agent de voyage lui a procuré les papiers nécessaires, les habits sont empilés dans une caisse solide, et de menus objets et de la nourriture pour le voyage recueillis dans un large mouchoir noué.

Chaque heure de ce voyage l'éloigne maintenant du pays où résonne la seule langue qu'elle connaisse. Des employés ouvrent les portières du train, et hurlent d'incompréhensibles avertissements. Des écriteaux partout donnent des avis dans des mots dépourvus de signification. Elle reste assise, heure après heure, s'efforçant de procurer à ses enfants, pour autant qu'elle le peut dans ces conditions, un minimum de bien-être. Le train traverse des pays où surgissent des choses neuves, étranges pour ceux qui n'ont jamais voyagé, et les enfants s'empilent contre les fenêtres, contre les portières, pour voir ces spectacles nouveaux...

... Soudain, sans raison apparente, une portière s'ouvre brusquement. Un cri d'horreur résonne dans le wagon. Quelqu'un atteint la sonnette d'alarme, et le train lancé à toute allure